

TECHNORD

Solutions flexibles. Expertise solide.

CODE DE CONDUITE

NOTRE MISSION :

DE MANIÈRE INNOVANTE, EXPERTE ET PÉRENNE,
NOUS OPTIMISONS LES OUTILS ET
PROCESSUS INDUSTRIELS DE NOS CLIENTS,
GÉNÉRANT UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF,
ET NOUS CONTRIBUONS AU BONHEUR
DE NOS COLLABORATEURS
ET AU MIEUX-VIVRE DES GÉNÉRATIONS FUTURES.

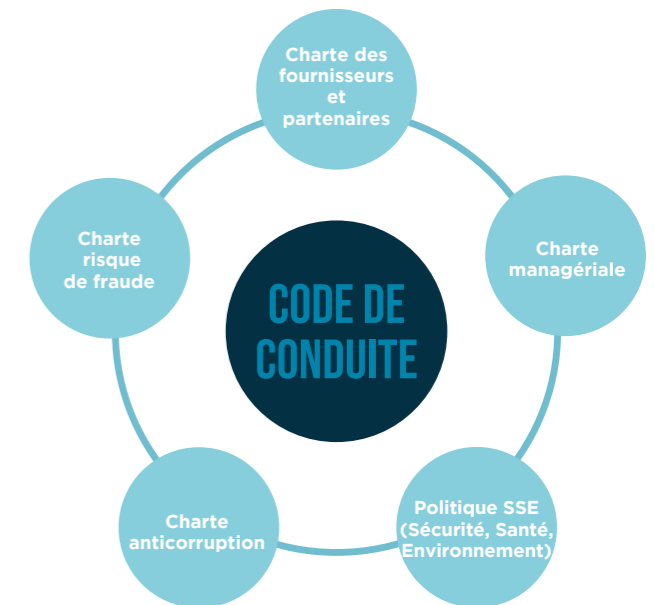


Le présent code de conduite et d'éthique nous permet de concrétiser, en mots et de manière pérenne, notre savoir-être. Il est édicté afin que chacun, membre du Conseil d'administration, de la direction, de l'encadrement, collaboratrice et collaborateur, se rappelle les valeurs et principes fondamentaux qui doivent guider toutes nos activités.

Au sein du Groupe Technord, nous travaillons sans relâche, afin de fournir à nos clients les solutions les plus efficaces. En tant qu'acteur de la vie économique et sociale, nous avons besoin que nos clients nous accordent pleinement et durablement leur confiance.

Pour ce faire, notre comportement et nos responsabilités quotidiennes se doivent d'être irréprochables en s'appuyant sur nos valeurs fortes et les règles énoncées dans ce code.

**LA MISE EN ŒUVRE
DE CES RÈGLES EST
PRÉCISÉE DANS
D'AUTRES CHARTES ET
DIRECTIVES QUI FONT
PARTIE INTÉGRANTE DE
CE CODE DE CONDUITE :**



01

**NOS VALEURS
SE TRADUISENT TOUS
LES JOURS DANS NOS ACTES.**

APRÈS UN TRAVAIL EN ATELIER EFFECTUÉ AU SEIN DE L'ENTREPRISE ET PILOTÉ PAR LE COMITÉ DE DIRECTION AUTOUR DES VALEURS FONDATRICES DU GROUPE FAMILIAL, UNE LISTE NON-EXHAUSTIVE DES COMPORTEMENTS REQUIS, GAGNANTS ET QUI REPRÉSENTENT QUI NOUS SOMMES A ÉTÉ RÉDIGÉE.

LA MISE EN PRATIQUE QUOTIDIENNE DE CES COMPORTEMENTS REPRÉSENTE LA CONDUITE ATTENDUE PAR TOUS LES COLLABORATEURS ET LES COLLABORATRICES.

01 | 1 | RESPECT & SOLIDARITÉ

- Porter attention à l'autre et mettre en avant les intérêts de la collectivité, du client et de la réussite commune avant les siens (jouer en équipe)
- Traiter l'autre, collaborer, interagir sans jamais discriminer. Toutes les formes de différenciations effectuées sur base des origines ethniques, des orientations sexuelles ou religieuses sont proscrites au sein de l'entreprise ou lors de prestations effectuées par un membre de notre communauté de travail pour celle-ci
- L'aide proactive pour un collègue ou un collaborateur du client fait partie des attitudes et points de différenciation
- Le respect inconditionnel des instructions internes en termes de sécurité (chez Technord et selon les exigences posées par nos clients, chez eux), pratique managériale (outils du management socio-économique) et management de projets
- Le sens de l'urgence est une qualité comportementale requise. Réagir au service de notre client, de notre collègue ou collaborateur en ayant jugé la nécessité d'une intervention immédiate (esprit commando)

01 | 2 | EXPERTISE & EXCELLENCE

- La remise en question permanente de nos compétences et comportements nous tire vers le haut. Accepter un feedback négatif en mettant de côté ses émotions permet la collaboration et la progression
- Caractériser les manquements (nommer des faits, chiffrer, dater) nous caractérise et sert de tremplin pour nous faire progresser
- La reconnaissance de nos erreurs est le point de départ de notre développement
- Disposer de la capacité de faire passer les messages difficiles, cela se cultive
- Si une option technique plus performante est possible et permet po-

tentiellement d'augmenter la satisfaction de notre client (interne ou externe), cette solution doit être proposée

01 | 3 | AMOUR & CONFIANCE DU CLIENT

- Orienter la réponse à nos clients (internes et externes) dans l'intérêt du projet. Réfléchir à la solution innovante, ne pas chercher de coupable
- D'abord s'engager à chercher le « comment faire »
- Le sens du contact, la diplomatie caractérisent nos attitudes envers celui sans qui notre travail n'existerait pas : notre client

01 | 4 | VISION & AGILITÉ

- La prise de risque calculée est encouragée
- La force de proposition de nos collaborateurs est le levier de nos progrès (le devoir de parler remplace le droit de se taire)
- La curiosité et l'anticipation font la pertinence de nos réponses et la satisfaction de nos clients
- L'ambition partagée de réussir le projet en cours afin d'apprendre déjà pour celui de demain
- L'encadré et l'encadrant chez Technord ont un devoir commun : développer les compétences aujourd'hui pour créer le potentiel de demain. Proposer de suivre une formation, c'est travailler à notre agilité et préparer l'avenir

01 | 5 | HUMOUR & FUN

- Le sourire s'inscrit dans notre code de politesse et accompagne les 5 mots obligatoires de notre dictionnaire interne (bonjour, s'il vous plaît, au revoir, merci, pardon)
- Garder la tête froide dans les situations compliquées contribue au plaisir dans le travail
- Travailler sérieusement sans se prendre au sérieux

02

GOUVERNANCE ET BONNES PRATIQUES, L'AFFAIRE DE TOUS.

02 | 1 | LOIS ET RÉGLEMENTATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES EN VIGUEUR

Nous nous assurons que chaque collaborateur acquiert les connaissances minimales pour respecter les règles applicables à ses activités ou qu'il puisse trouver les informations adéquates.

02 | 2 | CORRUPTION

Nous refusons toute forme de corruption et de trafic d'influence. Nous n'accordons aucun avantage indu, que ce soit à des partenaires commerciaux pour obtenir un contrat ou à des autorités pour favoriser un comportement particulier. De même, nous n'acceptons pas de tels avantages indus.

a. Cadeaux et invitations

Nous pouvons offrir et accepter des cadeaux de courtoisie ou des invitations s'inscrivant dans les pratiques commerciales usuelles. Nous nous interdisons les commissions occultes sous quelque forme que ce soit, y compris les pots-de-vin ou les cadeaux, sur n'importe quelle partie des contrats de paiements et accords de paiement indirects.

b. Soutien à des partis politiques ou groupe de pression

Nous évitons tout soutien financier ou en nature à des groupes politiques ou à des groupes de pression. Quand cela se produit, nous nous engageons à rendre ces contributions publiques.

c. Mécénat et sponsoring

Nous soutenons des projets qui œuvrent en faveur de la lutte contre l'exclusion et la précarité économique et aussi des projets de développement dans les domaines culturels, de l'éducation et du sport notamment. Ces soutiens ont pour objectif de contribuer à une société plus juste et plus humaine et ne visent pas à obtenir ou conserver un projet, un contrat ou une affaire. Un formulaire directement accessible sur le site internet permet de faire des demandes et un comité interne statue sur ces dernières.

02 | 3 | CONFLIT D'INTÉRÊT

Notre travail n'est en aucun cas guidé par des intérêts personnels et nous devons tout mettre en œuvre pour éviter les conflits d'intérêt. Si, dans certaines circonstances, un conflit d'intérêt ne peut être évité, nous nous engageons à en parler ouvertement et à prendre toutes les mesures adéquates pour éviter des conséquences dommageables. En particulier, nous abordons ouvertement à l'interne les intérêts personnels ou financiers en lien avec des fournisseurs, des concurrents ou d'autres tiers qui seraient susceptibles d'influencer l'objectivité de notre travail.

Dans de tels cas, les membres d'organes sociaux ou collaboratrices et collaborateurs concernés par un conflit d'intérêt ne prendront pas part aux décisions.

02 | 4 | EMBARGOS ET RESTRICTIONS À L'EXPORT

Nous nous engageons à s'abstenir de toute activité qui contreviendrait aux lois, réglementations et normes internationales et nationales applicables en matière de sanctions économiques, y compris les contrôles des exportations, les embargos et les autres restrictions commerciales.

02 | 5 | INFORMATION FINANCIÈRE

Nous pratiquons la transparence, la fiabilité et l'intégrité des informations financières. Nous suivons les processus de contrôle interne et externe adéquats à nos activités et métiers. Nous préparons les comptes annuels statutaires dans les délais et conformément aux règles et normes en vigueur.

02 | 6 | GESTION DES RISQUES

Nous appliquons une méthodologie de gestion des risques Entreprise inclusive où toutes les fonctions de l'entreprise sont représentées.

La gestion des risques nous permet de créer un équilibre entre la réalisation des objectifs, la prise d'opportunités et la protection contre les menaces potentielles, contribuant ainsi à la durabilité et à la résilience du groupe Technord. Ce processus de cocréation vise à identifier, évaluer, atténuer et surveiller les risques potentiels susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs.

03

**NOUS TENONS
À L'INTÉGRITÉ DE CHACUN
ET AU RESPECT D'AUTRUI.**

03 | 1 | RESPECT DES DROITS HUMAINS

Nous nous efforçons de créer et de maintenir un climat de travail sain et propice à la collaboration.

Nous entretenons des relations de travail empreintes de respect et d'humanité. Nous défendons et promouvons les principes d'égalité et de diversité. Nous respectons la législation applicable aux droits de l'homme, le harcèlement et les discriminations sous toutes leurs formes ne sont en aucun cas tolérés.

Nous attendons de nos collaboratrices et collaborateurs qu'ils se comportent de manière respectueuse les uns envers les autres.

Nous attendons de nos managers qu'ils incarnent les valeurs fondatrices du groupe et qu'ils soient exemplaires et moteurs de l'adhésion des règles du code de conduite à l'ensemble des collaborateurs.

Nous attendons de nos prestataires qu'ils adhèrent et respectent les engagements détaillés dans la charte des fournisseurs et partenaires notamment relative à l'éthique des affaires et au respect des droits fondamentaux de la personne.

03 | 2 | SÉCURITÉ

La santé et la sécurité de notre personnel sont primordiales et nous mettons tout en œuvre pour les préserver. Nous respectons et faisons respecter à cet égard la politique SSE (Sécurité, Santé, Environnement) du groupe Technord et nous en tenons compte dans toutes nos réflexions et actions.

03 | 3 | PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

L'entreprise s'engage à prévenir activement les risques psychosociaux, notamment le stress, l'épuisement professionnel et les situations de surcharge de travail. Elle veille à promouvoir un environnement de travail respectueux, bienveillant et protecteur pour chacun. Les collaborateurs sont encouragés à signaler, en toute confiance, les comportements ou pratiques managériales à risque. Des dispositifs d'accompagnement adaptés sont mis à disposition, incluant les ressources humaines et des personnes de confiance.

03 | 4 | INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET DONNÉES PERSONNELLES

Nous nous engageons à recueillir et à traiter toutes les informations confidentielles ou les données personnelles concernant nos clients ou nos fournisseurs conformément aux dispositions légales applicables en la matière. En particulier, nous ne donnons aucun accès à des informations confidentielles ou des données personnelles à des personnes non autorisées, que ce soit à l'interne ou à l'externe. Nous nous abstenons de tout usage abusif de ces données, que ce soit à notre avantage ou dans le but d'octroyer un avantage à un tiers.

04

NOUS PROTÉGEONS L'ENVIRONNEMENT.



NOUS PROTÉGEONS L'ENVIRONNEMENT AVEC UN OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Notre mission implique de contribuer au mieux-être des générations futures.

Nous sommes donc respectueux de l'environnement et nos actions s'inscrivent dans la durabilité.

Nous sommes conscients de la responsabilité sociale et environnementale qui est la nôtre et veillons à une gestion optimale de nos actifs et des ressources naturelles.

Nous nous engageons également à préserver l'environnement en collaboration avec nos clients, en optimisant leur efficacité énergétique et leur consommation des ressources.

Nous avons développé un outil permettant de mesurer leurs progrès réalisés grâce aux améliorations que nous apportons à leurs outils de production et de travail.

Nous les aidons ensuite à monitorer cette évolution afin qu'ils atteignent leurs propres objectifs.

D'une manière plus globale, Technord veille à sensibiliser ses collaborateurs notamment dans leur gestion des déchets, dans l'intérêt de s'impliquer dans des actions au quotidien sur les sujets RSE, en développant une approche plus vertueuse des achats et une gestion énergétique plus efficace des bâtiments.

A titre, d'exemple, nous formons et sensibilisons tous nos collaborateurs sur les enjeux climatiques au travers de la « Fresque du climat » ; jeu éducatif à hautes valeurs engagées.

05

NOUS RÉAGISSONS EN CAS DE NON-RESPECT DU CODE DE CONDUITE.

05 | 1 | QUESTION D'INTERPRÉTATION

Nous accordons une grande importance à une culture d'entreprise ouverte, transparente et respectueuse. Les supérieurs hiérarchiques de notre groupe ou le département des ressources humaines se tiennent à votre disposition pour répondre à toute question en lien avec l'interprétation du présent code de conduite et d'éthique.

05 | 2 | CAS DE VIOLATION DU CODE

Tout cas de non-respect du code de conduite et d'éthique doit être signalé au supérieur hiérarchique direct afin qu'il puisse prendre les mesures adéquates. Si le supérieur hiérarchique est impliqué ou susceptible d'être impliqué, la collaboratrice ou le collaborateur peut s'adresser à l'échelon hiérarchique supérieur ou aux ressources humaines par le biais de l'adresse email suivante : ethique@technord.com

Dans tous les cas, les informations seront traitées de manière confidentielle.

06

LEXIQUE.

Cadeaux et invitations : Être invité à un séminaire (à l'étranger), à un spectacle ou recevoir des cadeaux de valeur (pouvant présenter les produits/services), des commissions, directement ou indirectement, ... sont des exemples de cadeaux où la frontière entre la courtoisie des affaires et la corruption est fine.

Commissions occultes : Un paiement effectué en vue d'influencer une décision commerciale. C'est un paiement effectué en plus, et pour un montant supérieur à tout paiement légitimement dû.

Conflit d'intérêts : Lorsqu'une personne est appelée à prendre une décision ou à se prononcer sur une opération relevant de sa compétence à propos de laquelle elle a un intérêt direct ou indirect de nature patrimoniale qui est opposé à l'intérêt de la société est un conflit d'intérêt.

Corruption : La corruption désigne le fait pour une personne investie d'une fonction déterminée de solliciter ou d'accepter avantage quelconque (don, argent, promesse, etc.) en vue d'accomplir, ou de s'abstenir d'accomplir, un acte entrant dans le cadre de ses fonctions. La corruption peut être active (dans le chef du corrupteur) ou passive (dans le chef du corrompu), publique ou privée, à une personne physique ou morale.

Embargo : Suspension des exportations d'un ou de plusieurs produits vers un État, à titre de sanction ou de moyen de pression.

Groupe de pression : Recours à des actions de représentation d'intérêts (en anglais lobbying) afin que les activités soient mieux connues et comprises.

Mécénat : Contribution au financement d'une organisation sans contrepartie.

Sponsoring : Contribution au financement d'une organisation avec la contrepartie de mettre en avant les intérêts de la société.

Législation applicable aux droits de l'homme : La Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels sont parmi les principaux traités internationaux.

Harcèlement : Comportement persistant et indésirable qui vise à intimider, dominer, maltraiter ou persécuter une personne de manière répétée. Le harcèlement peut prendre différentes formes, y compris le harcèlement moral, le harcèlement sexuel, le cyberharcèlement, etc.

Discrimination : Traitement injuste, préjudiciable ou défavorable envers un individu ou un groupe d'individus en raison de caractéristiques spécifiques (telles que la race, le sexe, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, le handicap ou d'autres traits protégés).

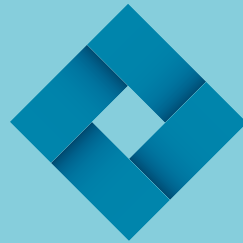
Droits fondamentaux de la personne : Large éventail de droits et de libertés, tels que le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité personnelle, le droit à la liberté d'expression, le droit à un procès équitable, le droit à l'éducation, le droit au travail, le droit à la non-discrimination, et bien d'autres. Ces droits visent à protéger la dignité, l'égalité et la liberté de chaque individu.

Informations confidentielles : Large éventail de données sensibles (par exemple : secrets d'entreprise, des plans stratégiques, des informations financières sensibles, des recherches en cours, etc.)

Données personnelles : Spécifiquement lié à une personne identifiable, elles incluent des détails tels que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse e-mail, le numéro de sécurité sociale, les historiques de navigation, les préférences d'achat, etc. La protection des données personnelles est une préoccupation majeure en raison des risques potentiels de vol d'identité et d'autres formes d'abus.

Fresque du climat : méthode d'éducation et de sensibilisation sur les enjeux liés au changement climatique. Elle a été créée par Cédric Ringenbach et développée par l'association «Climates». Cette fresque interactive vise à informer les participants sur les causes, les conséquences et les solutions liées aux changements climatiques. La Fresque du Climat se présente sous la forme d'un atelier participatif au cours duquel les participants collaborent pour créer une représentation visuelle et symbolique des différents éléments liés au climat.

La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) : concept qui englobe l'ensemble des actions et des initiatives mises en place par une entreprise pour intégrer les préoccupations sociales, environnementales et éthiques dans ses activités commerciales et ses interactions avec ses parties prenantes. La RSE va au-delà de la simple maximisation des profits et cherche à créer de la valeur non seulement pour l'entreprise elle-même, mais aussi pour la société dans son ensemble.



TECHNORD

Solutions flexibles. Expertise solide.

www.technord.com

Edition avril 2026